

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

91/26

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

PRONONCÉE DEVANT LES MEMBRES

DU CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDES CANADIENNES

OTTAWA (Ontario)

Le 30 mai 1991

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au Canada. Parce que vous connaissez les réalités canadiennes et que vous les observez de l'étranger, vous pouvez projeter aux Canadiens une image très objective du Canada, de ses valeurs et de la place qu'il occupe sur la scène internationale.

Voilà qui comporte une certaine ironie, mais je peux vous assurer que vos opinions nous seront fort précieuses.

Cela étant dit, j'étais heureuse d'apprendre qu'inspirée par la conférence paneuropéenne sur les études canadiennes qui s'est tenue à La Haye l'an dernier, la Société royale du Canada organisera à Ottawa, à l'automne 1992, un forum mondial sur le Canada. Voilà un rendez-vous à la fois excitant et instructif à retenir dans le cadre des célébrations du 125^e anniversaire du Canada.

Le Canada d'aujourd'hui, tout comme d'autres pays membres de la collectivité internationale, éprouve tour à tour de l'espoir, de la peur et de l'incertitude en ce qui concerne l'avenir du monde.

Sommes-nous à l'aube d'une nouvelle ère de prospérité, de justice, de paix et de sécurité internationales ? Ou sommes-nous sur le point de sombrer dans l'intolérance entre ethnies et entre communautés, l'instabilité régionale et planétaire, et un monde plus pauvre et plus violent ?

Les clés de l'avenir du monde, il faut les rechercher, semble-t-il, dans deux domaines directement reliés : la stabilité politique et le progrès économique global.

Ce sont là également les clés de l'avenir du Canada, et je vous en entretiendrai dans quelque détail tout à l'heure.

À bien des égards, cette dernière décennie du vingtième siècle ressemble aux années 1940.

Hélas, les idéologies opposées et la profonde méfiance sur le plan international, qui étaient à l'origine de la guerre froide, avaient éclipsé alors les notions de sécurité collective efficace et de coopération politique mondiale.

Faute d'une vision commune de l'ordre mondial, la coopération internationale efficace, le véritable multilatéralisme, ont été relégués aux oubliettes pour des générations.

Là où il existait une vision commune ne serait-ce que partielle de l'ordre mondial -- dans la sphère économique --, les efforts multilatéraux ont donné de bien meilleurs résultats. Les principes commerciaux libéraux enchâssés dans l'accord du GATT ont été utiles à tous les pays durant de nombreuses années, même s'ils n'y adhéraient pas tous.

Avec le temps, la validité de ses principes s'est affirmée, à mesure que des membres toujours plus nombreux de la collectivité internationale ont accepté de se soumettre à la discipline et aux codes du GATT.

Maintenant que la guerre froide semble être chose du passé, nous avons la chance de faire revivre les espoirs et la vision de ceux qui nous ont précédés. Les risques et les défis qui nous attendent sont tout aussi grands qu'autrefois, mais nous bénéficions maintenant de capacités politiques pour tenter à nouveau d'instaurer un véritable multilatéralisme.

Le monde n'est plus ce qu'il était il y a cinquante ans.

Dans la réalité des années 1990, le pouvoir politique et économique est de plus en plus dilué. Il n'existe plus désormais qu'une seule superpuissance pleinement intégrée possédant une force à la fois politique, militaire et économique; elle n'a pas intérêt à imposer unilatéralement sa volonté à la collectivité mondiale, et elle est d'ailleurs incapable de le faire.

L'information et les idées circulent désormais plus librement, ce qui a suscité une plus grande foi en la démocratie et en le respect des droits de la personne. La société fermée, qui a été un trait distinctif des années 1940 et de la période de la guerre froide, devrait disparaître au cours de cette décennie.

La révolution dans les domaines de l'information et de la technologie a, par ailleurs, mondialisé davantage les entreprises et les marchés, et elle a accru la concurrence. L'avènement des arrangements commerciaux régionaux, axés sur la triade formée par la Communauté européenne, le Japon et les États-unis, a marqué les années 1980.

Qu'on le veuille ou non, les questions économiques et politiques à caractère international s'immiscent de plus en plus dans les programmes d'action nationaux des États souverains.

À mesure que les frontières nationales perdent de leur importance, les problèmes mondiaux nécessitant des solutions mondiales grandissent.

La croissance démographique et les migrations massives, le trafic des drogues illicites, le terrorisme, la dégradation de l'environnement et l'analphabétisme, voilà autant de problèmes parmi tant d'autres auxquels il faut s'attaquer au moyen d'une coopération internationale efficace.

Mais des menaces qui continuent de peser sur la sécurité régionale et mondiale planent sur les efforts internationaux déployés pour régler tous ces problèmes, et souvent, elles en accentuent même la gravité.

A l'heure actuelle, le contexte de la sécurité internationale est à la fois instable et complexe. Nous devons renforcer la sécurité tant au niveau national que mondial.

Les questions de la stabilité et de la sécurité ne sont pas sans rapport l'une avec l'autre. En fait, tout au long des années 1990, les régimes coopératifs de sécurité régionale devront remédier aux symptômes et aux causes sous-jacentes de l'instabilité politique et économique.

La sécurité coopérative doit être plus qu'un produit de la puissance militaire. Elle doit être le résultat d'un dialogue et d'une planification approfondis sur les plans international, régional et bilatéral.

Dans la région d'une importance critique, l'Europe, le Canada travaille depuis longtemps au renforcement du dialogue et de la coopération.

Au lendemain de la guerre du Golfe, il est impératif qu'il y ait plus de confiance et de transparence en ce qui concerne le Moyen-Orient si l'on veut qu'une paix durable s'installe dans cette région.

Nous commençons à percevoir des voies de dialogue mieux dessinées sur les questions de sécurité entre différents pays de l'Asie-Pacifique.

En Afrique et en Amérique latine, le Canada aimerait voir s'opérer un renforcement semblable des mécanismes de sécurité régionaux.

À l'échelle mondiale, il existe la possibilité de susciter un plus grand respect pour la primauté de la loi et les principes de la sécurité collective énoncés au moment de la fondation de l'ONU à San Francisco en 1945. Nous disposons déjà du cadre mondial essentiel à l'instauration d'un nouvel ordre international - le système des Nations unies. Le défi auquel nous faisons face est de renforcer ce cadre!

Un recours plus efficace à la Charte de l'ONU, un rôle renforcé pour le Secrétaire général, de meilleurs moyens d'établissement et de maintien de la paix, et des organes plus efficaces de secours humanitaires, voilà autant d'éléments qui contribueraient à renforcer le système.

Il nous faut aussi réclamer de nouveaux engagements sur la non-prolifération et les transferts d'armes conventionnelles, car ce sont là des composantes clefs d'un ordre international davantage caractérisé par la sécurité et la paix.

Il est à espérer que le monde a tiré quelques leçons de cette folie qu'a été la guerre du Golfe!

Pour aider à édifier un nouvel ordre international dans lequel règnent la stabilité et la paix, il ne suffira pas d'assurer la sécurité régionale et mondiale. Nous devons aussi continuer à favoriser la coopération économique. Il est ironique de constater que la collectivité internationale s'intéresse moins aux accords économiques multilatéraux dans un monde où, pourtant, la coopération politique et la coopération en matière de sécurité semblent croître.

J'ai déjà mentionné la question des arrangements commerciaux régionaux qu'il y a eus tout au long des années 1980. Le Canada reconnaît les avantages inhérents à de telles ententes, et c'est ce qui explique son engagement dans l'Accord de libre-échange avec les Etats-Unis et, à l'heure actuelle, sa participation sur un accord de libre-échange à l'échelle nord-américaine.

Le Canada a cependant bien précisé que les arrangements commerciaux régionaux à venir doivent reposer sur les principes du GATT, compléter le régime multilatéral des échanges et des paiements, et non le remplacer.

J'ai déjà indiqué qu'il existe un lien entre le développement économique, la stabilité politique et la sécurité. Tous les pays doivent pouvoir bénéficier des richesses de la planète; aucun ne doit être laissé pour compte ni privé du progrès et de la prospérité.

Au Canada, notre gouvernement a toujours reconnu qu'une économie solide était essentielle à la stabilité socio-politique. Nous avons pris des décisions difficiles, et souvent impopulaires, pour garantir l'avenir du pays à cet égard.

La libéralisation plus poussée des échanges commerciaux, la réforme fiscale, la privatisation, la déréglementation et la réduction des dépenses gouvernementales sont au coeur de nos préoccupations en matière économique.

Le perfectionnement de nos ressources humaines grâce à l'éducation de base, à la mise à jour des compétences ou au recyclage est également l'un des points fondamentaux de notre ordre du jour. Nous avons instauré un certain nombre de nouveaux programmes d'envergure dans ce domaine, et le dernier Discours du trône a mis l'accent sur une plus grande coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces à cet égard.

Ce domaine offre lui aussi des possibilités d'accroître la coopération internationale.

Animée par cet objectif, j'ai demandé au ministère que je dirige d'organiser une table ronde cet automne pour discuter de divers programmes de la Communauté européenne et voir quelles leçons le Canada pourrait en tirer.

D'un intérêt particulier sont les efforts que fait la Communauté européenne dans les domaines de la mobilité des étudiants, des projets de recherche conjoints et de l'apprentissage des langues.

L'environnement est un autre domaine qui présente un intérêt national et qui concerne également la coopération internationale. L'habitat naturel de l'être humain transcende les frontières, et c'est pourquoi il faut déployer des efforts concertés à l'échelle de la planète pour remédier à des problèmes comme l'appauvrissement de la couche d'ozone, les changements climatiques, le déboisement et la biodiversité.

Au coeur de toutes ces mesures sont la protection et la promotion de valeurs typiquement canadiennes, que les Canadiens projettent à l'étranger depuis plus d'un demi-siècle :

- le souci d'aider les pays en développement;
- la compassion sans égale que nous témoignons aux réfugiés du monde;
- l'aide humanitaire que nous consentons aux pays nécessiteux et aux régions en crise;
- le soutien que nous accordons dans le monde entier au développement démocratique, aux droits de la personne et aux libertés fondamentales.

Ce sont là des traits distinctifs du Canada depuis longtemps, et tout nouvel ordre international doit s'en inspirer.

Je sais que beaucoup parmi vous ont choisi le Canada comme objet d'études parce qu'il représente un modèle concret d'un monde idéal.

Vous partagez donc, j'en suis sûre, la confusion qu'éprouvent de nombreux Canadiens en voyant leur pays traverser une période de doute et une crise constitutionnelle.

Ce qu'il faut, à mon avis, pour comprendre la situation en 1991, c'est du recul, non pas seulement du point de vue géographique (vous qui vivez ailleurs bénéficiez déjà d'une telle perspective), mais aussi du point de vue historique.

Beaucoup d'entre vous savent sans doute que le Canada a connu des bouleversements semblables entre 1864 et 1867, avant que les fameux «Pères de la Confédération» ne réussissent à s'entendre.

Depuis, on a souvent tenté de modifier et de redéfinir l'accord original.

Les sentiments passionnés qui ont animé le Québec après l'échec de l'Accord du lac Meech finiront-ils par faire éclater le Canada ?

Je ne le pense pas. Même au Québec, la tendance des sondages indique que les plus endurcis commencent à adoucir leurs positions et qu'une solution canadienne de compromis demeure possible sous une forme ou sous une autre.

Il faut bien comprendre que, abstraction faite du Québec, tous les premiers ministres provinciaux ont appuyé en 1987 les principes énoncés dans l'Accord du lac Meech; même après l'échec du processus en juin 1990, une majorité écrasante de la population canadienne et des parlements provinciaux a favorisé l'adoption de l'accord.

Comme nous en avons toujours eu l'habitude, nous avons créé une multitude de commissions et de groupes d'étude en les chargeant de trouver la cause du malaise, tant dans le processus que dans les faits.

Récemment, mon prédécesseur aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a été chargé à titre spécial du portefeuille des affaires constitutionnelles et de l'unité canadienne; il lui aura fallu un mois seulement pour commencer à faire évoluer l'opinion nationale en faveur de solutions et d'un dialogue constructifs.

Nous formons un peuple assez singulier, certes, mais sachez bien, vous qui étudiez les affaires canadiennes, que nous ne sommes pas fous!

Je peux vous assurer que les Canadiens et Canadiennes opteront pour des solutions constitutionnelles pratiques, équitables et visionnaires grâce auxquelles le pays pourra continuer à se développer, à prospérer et à jouer un rôle actif et efficace dans le monde des années 1990 et au-delà.

Je sais qu'en tant qu'étudiants des affaires canadiennes, vous êtes aussi d'excellents enseignants; je vous exhorte donc à partager, pendant votre séjour ici, vos points de vue avec les Canadiens et Canadiennes ordinaires, de manière à les faire profiter de votre sagesse et de votre objectivité.

Le Canada est un pays formidable, et je vous remercie de l'intérêt que vous lui portez et des efforts que vous faites pour nous aider à choisir notre cap pour l'avenir.